

# GRAND EST CYCLOTOURISME (GECT)

## REGLEMENT INTERIEUR FORMATION

Suite à différents problèmes ou incompréhension et afin d'harmoniser entre les ligues, il est rappelé que la demande est individuelle,

Et, il est décidé que:

- 1) Le demandeur doit être en possession de sa licence FFCT de l'année en cours.
- 2) Nombre de stagiaires : mini 6, maxi 12.
- 3) Maximum 3 personnes du même club (modulable en fonction des inscrits si stage incomplet).
- 4) Priorité aux nouveaux clubs et aux clubs qui n'ont pas eu de personnes formées au cours des 2 dernières années et aux clubs qui créent une école cyclos.
- 5) Retirer fiche inscription (celle de la CNF) auprès du DDF ou du DRF.
- 6) Engagement moral du candidat et suivi total du stage pour un rendu au club.
- 7) Hébergement sur place obligatoire.
- 8) Engagement financier personnel par chèque à l'ordre de l'organisateur (codep, ligue ou ffct) **ET** règlement en totalité à l'inscription.
- 9) La demande de remboursement sera faite sur l'imprimé remis lors de la formation ou auprès du DRF et envoyée pour paiement comme suit :  
1/3 ligue, 1/3 codep, 1/3 club (recommandation de la CNF).

Rappel : le chèque d'inscription ne sera pas encaissé avant la formation.

Fait à Tomblaine le 10/04/2010.